- Promouvoir et réaliser des études et projets finalisés à la réalisation des 3 Conventions : pour la Biodiversité, contre les altérations du climat et pour la lutte contre la désertification.

- Attirer l'opinion publique sur ces thèmes afin de supporter la réalisation de ces 3 Conventions.
- Promouvoir la création d'associations analogues dans d'autres pays, en favorisant leur développement et une collaboration réciproque.